



DISCOURS SUR LE BUDGET 2025

**Présenté et adopté par le conseil municipal de la Ville de
Blainville, le mardi 10 décembre 2024**

INTRODUCTION

PAR MADAME LIZA POULIN

MAIRESSE DE LA VILLE DE BLAINVILLE

Chers collègues du conseil municipal,

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général adjoint

Madame la Directrice des finances et trésorière,

Chères collaboratrices et collaborateurs de l'administration municipale,

Chères Blainvilloises et chers Blainvillois,

Je vous souhaite la bienvenue à la présentation du budget 2025 de la Ville de Blainville.

MISE EN CONTEXTE

Ce soir, notre administration vous présente un budget réalisé en adéquation avec les grandes aspirations qui se reflètent dans la planification stratégique 2024-2029 que nous avons adoptée en octobre 2023 :

1. Optimiser notre offre de services à la population et accroître la participation citoyenne.

On sait que la qualité de notre offre services et le dynamisme de notre population sont des marques de commerce de Blainville et qu'ils font partie des raisons pour lesquelles les gens choisissent justement notre ville comme milieu de vie. C'est pourquoi nous avons voulu pérenniser ces acquis dans le budget 2025.

2. Développer et entretenir nos infrastructures

Blainville a connu une forte croissance à la fin des années 90 et au début des années 2000, période où une grande partie de ces infrastructures ont été construites. Dans le contexte actuel où la Ville entame la dernière phase de son développement, nous travaillons sur les leviers de croissance future ainsi que sur la gestion de nos actifs. D'ailleurs, je rappelle que depuis 2021, nous affectons des sommes d'argent dans un fonds d'infrastructures et un fonds de développement économique à même nos surplus.

3. Améliorer nos milieux de vie

Cette planification stratégique prévoit notamment la mise en œuvre de notre plan de transition écologique et le développement de notre réseau de transport actif.

À ce titre, je rappelle que différentes actions ont déjà été réalisées, notamment notre plan de transition écologique qui est en cours d'application depuis un an.

Plusieurs réalisations de 2024 découlent de ce plan :

- Adoption d'un plan de lutte contre les îlots de chaleur
- Poursuite de la campagne sur l'utilisation de l'eau potable qui nous a valu un prix du COBAMIL
- Le lancement d'une subvention pour l'installation de supports à vélos par les commerces

De plus, nous continuons d'ajouter des sommes d'argent, à même nos surplus, dans un fonds dédié aux changements climatiques pour financer des initiatives de ce plan d'action.

RAPPEL DE LA PÉRIODE POST-INFLATIONNISTE

Le budget 2025 a été préparé avec rigueur dans un contexte post-inflationniste qui continue de mettre une pression à la hausse sur nos dépenses de fonctionnement.

Voici quelques exemples de hausses :

- L'entretien de nos bâtiments municipaux augmente de 15,5%
- Les coûts d'acquisition ou de remplacement comme les machines à fondre les bordures de glace à l'aréna, les buts de soccer, augmentent de 20,7%
- La location d'équipements, dont ceux pour le déneigement, augmente de 18,3%
- Le contrat pour l'entretien des espaces verts : 3,7%
- L'électricité et le gaz naturel pour chauffer nos bâtiments municipaux : 3,4%
- Les coûts d'entretien de nos véhicules municipaux sont en hausse de 9,8%
- Le coût des immatriculations de notre flotte automobile augmente de 41,1%
- Le coût de nos contrats pour les collectes des déchets domestiques augmente de 4,5% et ceux pour les matières organiques de 7,8%
- Enfin, les quotes-parts que la Ville doit payer à différents organismes, telles que l'ARTM et la CMM connaissent une augmentation moyenne de 6,3% en 2025

Toutes ces dépenses dites « incompressibles » sont des montants que la Ville doit assumer pour des obligations déjà contractées comme les contrats des collectes, selon les variations du marché comme les équipements, ou qui échappent à son contrôle comme les quotes-parts aux organismes. Ces dépenses incompressibles représentent 72,4% du budget.

C'est dans ce contexte que les travaux du budget 2025 ont été menés avec grand soin et avec rigueur de la part de la direction générale et de l'équipe de direction. Les postes budgétaires ont été questionnés et optimisés, chaque nouvelle demande a été révisée et priorisée. Un seul poste permanent a été créé, soit celui de conseiller en santé et en sécurité au travail, ce qui permettra d'optimiser le temps au travail des employés de la ville.

Enfin, il est important de mentionner que nous continuons de privilégier une gestion responsable de nos surplus et qu'en ce sens, ils ne sont pas utilisés pour boucler notre budget 2025.

LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2025-2026-2027

Le budget 2025 a été préparé dans le cadre d'un nouveau rôle d'évaluation pour les années 2025, 2026 et 2027. Ce rôle fait augmenter la valeur moyenne des propriétés résidentielles de 54,6% à Blainville.

La même maison qui valait 459 200 \$ vaut dorénavant 710 200\$.

Ce nouveau rôle d'évaluation crée également beaucoup de disparités entre les différentes catégories d'immeubles :

- Juste pour les immeubles de 1 à 5 logements, on constate des écarts de valeur allant jusqu'à 13% entre les habitations des différents districts ;
- L'augmentation moyenne des valeurs des autres catégories d'unités reflète également cette disparité. On observe donc des augmentations moyennes de :
 - 43% pour les condos
 - 22,3% pour les immeubles de 6 logements et plus
 - 36,7% pour les commerces
 - 60,5% pour les industries

Conscients des enjeux relatifs à ce nouveau rôle, nous avons adopté une approche rigoureuse et fait preuve de créativité pour minimiser les impacts sur les contribuables. Ainsi, dans l'objectif d'éviter d'engendrer des iniquités fiscales d'une catégorie à l'autre, nous avons créé de nouvelles sous-catégories pour fixer les taux de taxation, ce qui est permis maintenant dans la législation municipale.

Ainsi, pour le secteur résidentiel, on retrouve à partir du présent budget, les catégories suivantes :

- Résiduelle de référence, c'est-à-dire les terrains vagues non desservis
- Les condos
- Les habitations de 1 à 5 logements, dont les résidences unifamiliales
- Les immeubles de 6 à 49 logements
- Les immeubles de 50 logements et plus

Aussi, l'importante variation des valeurs foncières aurait pu entraîner des hausses significatives des comptes de taxes pour les citoyens.

Nous avons donc décidé de réduire considérablement le taux de taxation de base afin de limiter l'impact du nouveau rôle d'évaluation sur la capacité de payer des contribuables blainvillois.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2025

Cela m'amène à vous décliner les faits saillants de ce budget 2025 :

- C'est un budget équilibré avec des prévisions de dépenses et de revenus de 147,7 millions de dollars, en hausse de 12 M\$ par rapport à 2024 ;
- La croissance des dépenses de fonctionnement est limitée à 7,7%
- Comme mentionné, nous avons dû tenir compte du nouveau rôle d'évaluation qui augmente la valeur moyenne des propriétés résidentielles de 54,6%
- Pour limiter les impacts du nouveau rôle d'évaluation, nous avons ajusté à la baisse les taux de taxation.
- De ce fait, le taux de 1 à 5 logements de l'année 2024 passe de 0,667 \$ à 0,450\$ en 2025, ce qui permet une économie majeure de 1 612\$ pour la maison moyenne de 710 200\$ par rapport au taux de 2024. C'est donc une réduction considérable du fardeau fiscal.
- Avec le taux réduit, pour un immeuble de 1 à 5 logements d'une valeur moyenne de 710 200\$, la variation du compte de taxe se limite à 97\$ en tenant compte des tarifications.
- À noter que 54% des propriétaires d'immeubles de 1 à 5 logements de Blainville auront une variation de leur compte de taxes inférieure à 97\$.
- Toutes les tarifications restent aux mêmes montants, sauf la tarification des ordures qui augmente de 10\$ pour les propriétés résidentielles afin se rapprocher du coût réel à la suite de l'augmentation de 37% en 2023.

- Notre programme annuel d'immobilisations contient des investissements totalisant 36,4 millions de dollars pour 2025, dont plus de la moitié pour le maintien de nos d'actifs.
- Enfin, une fois de plus et de façon responsable, on évite de puiser dans nos surplus pour boucler le budget. On a donc choisi de ne pas pelleter par en avant la réalité économique que nous vivons tous actuellement.

LE BUDGET 2025 EN DÉTAIL

PAR MONSIEUR STÉPHANE BERTRAND

CONSEILLER DU DISTRICT D'ALENÇON

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION, DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comme la mairesse l'a mentionné, la forte période inflationniste a entraîné une pression énorme sur la croissance de nos dépenses depuis trois ans. Le budget que nous vous présentons ce soir est un bon indicateur du contrôle rigoureux que nous appliquons à la Ville. Comme le veut notre planification stratégique, nous aspirons à optimiser notre offre de services aux citoyens tout en assurant notre santé financière.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Au chapitre des dépenses de fonctionnement de la Ville, elles se chiffrent à 129,3 millions de dollars pour 2025, une variation de 9,2 M\$ par rapport au précédent budget.

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

72,4% de cette variation représente des dépenses dites incompressibles que l'on doit assumer en raison d'obligations déjà contractées comme les frais de financement, le remboursement de capital sur les emprunts de la Ville, la croissance des salaires permanents ou les quotes-parts que la Ville doit payer à des organismes comme la Communauté métropolitaine de Montréal.

PROJETS À RÉALISER EN 2025

Voici quelques projets qui seront réalisés en 2025 et qui sont alignés sur les aspirations de notre planification stratégique :

Pour optimiser les services aux citoyens :

- La présentation d'un spectacle rassembleur à la Fête hivernale
- La présentation d'un concert estival de l'Orchestre symphonique de Montréal au Parc équestre

- L'aménagement de deux nouvelles cabines de travail à la bibliothèque pour répondre à la demande grandissante de citoyens qui veulent davantage d'espaces de travail individuels ou en équipe

Pour entretenir et développer nos infrastructures :

- Le réaménagement du chalet du parc Maurice-Tessier, notamment pour y accueillir les joueurs de pickleball

Pour accroître la participation citoyenne :

- Une consultation publique pour la future Place de la Savoie dans le secteur Chambéry
- Un événement pour célébrer le 10^e anniversaire de la bibliothèque Paul-Mercier
- La mise à jour de notre politique de soutien aux associations reconnues par la Ville.

Pour améliorer nos milieux de vie et mettre en œuvre notre plan de transition écologique :

- L'extension de la collecte des matières organiques aux immeubles multilogements
- La réalisation d'une étude d'électrification de l'ensemble de la flotte de véhicules municipaux
- La réalisation d'une première édition du Défi zéro déchet avec des familles blainvilloises

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Il est à noter que nous ajoutons 6 millions de dollars dans les services municipaux qui affectent directement la qualité des services rendus aux citoyens, soit la police, la sécurité incendie, le génie, les travaux publics, l'urbanisme la mobilité et la transition écologique ainsi que les loisirs, culture et vie communautaire.

VARIATION DES QUOTES-PARTS

Je vous parlais des différentes quotes-parts que la Ville doit payer chaque année à divers organismes. Elles augmentent de 6,3 % au global en 2025.

SOMMAIRE DES REVENUS

Au chapitre des revenus, nous prévoyons recevoir 12 millions de dollars supplémentaires cette année, une augmentation de 8,9%, pour un total de 147 754 000\$.

Outre les taxes foncières qui constituent le revenu principal de la Ville, les transferts, qui rassemblent l'ensemble des subventions gouvernementales, sont en hausse de 3,2 millions de dollars en 2025.

C'est notamment grâce au transfert d'un point de TVQ du gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente de partenariat Québec-Municipalités et des subventions pour la collecte sélective de Recyc-Québec et les matières résiduelles.

Ajoutons à cela les autres revenus de sources locales tels que les droits de mutation, les revenus d'amendes et de pénalité et les antécédents judiciaires qui connaissent une variation positive de 4,5 M\$.

REVENUS DE TAXATION

À propos des taxes foncières, on constate le poids de chacune des catégories dans nos revenus de taxation. Évidemment, la taxation résidentielle constitue 68% de ces revenus, suivie de la taxation commerciale, de l'industrielle et de celle des 6 logements et plus.

TAXATION RÉSIDENTIELLE

Comme mentionné par la mairesse, nous avons créé de nouvelles sous-catégories pour chacun des secteurs afin d'éviter de produire des iniquités entre les différentes catégories d'immeubles ou des écarts trop importants dans les variations du rôle d'évaluation.

Pour le secteur résidentiel, on retrouve donc, à partir du présent budget, les catégories suivantes :

- Les habitations de 1 à 5 logements, dont les résidences unifamiliales
- Les condos
- Les immeubles de 6 à 49 logements
- Les immeubles de 50 logements et plus

TARIFICATION RÉSIDENTIELLE

Toujours pour alléger le portefeuille des contribuables, trois des quatre tarifications restent au même montant que l'an passé, sauf celle des matières résiduelles pour se rapprocher du coût réel de la collecte après l'importante hausse que nous avons connue en 2023. Cette tarification augmente donc de 10\$.

VARIATION DU COMPTE DE TAXES

En considérant la baisse du taux de taxation et les tarifications, la variation du compte de taxes d'un propriétaire d'une maison d'une valeur moyenne de 710 200\$ est de 97\$.

Je veux rappeler que 54% des propriétaires auront une variation de leur compte de taxes inférieure à 97\$

Si on avait appliqué les mêmes taux qu'en 2024, pour cette même résidence de 710 200\$, on aurait obtenu une augmentation majeure de 1709\$. C'est donc une économie de 1 612\$ que nous faisons réaliser à ce propriétaire.

DÉPENSES ET TAXATION

Malgré le contexte inflationniste, nous avons fait en sorte que la croissance du compte de taxes soit inférieure à la croissance des dépenses entre 2022 et 2025.

Ce budget prouve qu'il est possible d'être créatif pour rendre plus équitable le nouveau rôle d'évaluation et pour alléger le portefeuille des contribuables.

Nous avons décidé de ne pas piger dans nos surplus pour boucler le budget. C'est pour nous une approche de gestion plus responsable.

TAXATION DES AUTRES IMMEUBLES

Pour ce qui est de la taxation des autres immeubles, nous avons également créé de nouvelles sous-catégories pour les secteurs commercial et industriel.

Nous avons d'ailleurs créé une sous-catégorie pour les immeubles commerciaux d'une valeur inférieure à 1 million de dollars qui constituent 59% des commerces de Blainville.

Vous remarquerez que le taux de taxation est plus bas pour cette sous-catégorie. Nous avons donc choisi de réduire l'impact du rôle d'évaluation pour ces commerçants qui sont tellement essentiels au dynamisme économique de nos artères et pôles commerciaux.

Nous avons également appliqué la même mesure pour :

- Les centres commerciaux, les immeubles à bureaux et les établissements de vente au détail des véhicules automobiles de moins de 1 million de dollars
- Les bâtiments industriels d'une valeur de moins de 2 millions de dollars.

TARIFICATION DES AUTRES IMMEUBLES

Aussi, pour les tarifications s'appliquant à ces secteurs :

- La tarification des matières résiduelles passe de 410\$ à 432\$ pour refléter le coût réel des collectes
- La tarification de l'assainissement des eaux passe de 150\$ à 160\$ pour refléter le coût réel du traitement
- La tarification de l'eau demeure à 235\$

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2025

PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS PINARD

CONSEILLER DU DISTRICT HENRI-DUNANT

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION, DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2025, notre programme d'immobilisations comptera donc des investissements totalisant 36,4 millions de dollars. Sur ce montant, 19,6 millions seront réservés pour le maintien d'actifs et 16,7 millions serviront au développement des infrastructures.

On prévoit que la Ville bénéficiera de subventions gouvernementales totales de 10,9 millions de dollars en 2025.

Pour le volet ***Amélioration des parcs et espaces verts***, nous prévoyons des investissements de 8,8 M\$.

Six de nos parcs feront l'objet de travaux de maintien des actifs en 2025, soit les parcs :

- Blainville
- Des Hirondelles
- Des Chanterelles
- D'Alençon
- Plateau Saint-Louis
- Marc-Aurèle-Fortin

Les détails de ces projets seront annoncés lors du lancement des travaux le printemps prochain.

Nous construirons 8 nouveaux terrains permanents pour le pickleball au parc Maurice-Tessier considérant la forte croissance de la demande et pour tenir des évènements et des compétitions.

La Ville déboursera aussi 60 000\$ pour l'élaboration d'un plan concept pour une patinoire réfrigérée recouverte, faisant suite à notre engagement de 2021.

Par ailleurs, comme vous le savez, nous sommes à mettre en œuvre un Plan de transition écologique et plusieurs projets de notre programme d'immobilisations sont en lien avec ce Plan.

Ainsi, nous aménagerons et mettrons en valeur le corridor écologique de Chambéry.

Le projet est en partie subventionné par le programme de la Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal, dans une proportion de 66%

Nous prévoyons également faire l'acquisition de milieux naturels dans notre Grande tourbière en 2026 et 2027. Des investissements de près de 5 millions de dollars sont prévus d'ici les trois prochaines années et nous pourrions bénéficier de l'aide financière de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Pour 2025, nous allons octroyer un mandat à un organisme expert pour préparer des projets d'acquisitions dans ce secteur et pour accompagner la Ville dans sa démarche.

Aussi, nous aménagerons de nouveaux jardins communautaires au sud de la Ville. On connaît la grande popularité des jardinets du Parc équestre. Nous voulons reproduire le même succès et desservir notre population plus au sud.

Nous procéderons à la conceptualisation de la Place de la Savoie dans le quartier Chambéry à la suite d'une consultation publique.

Dans le volet **Amélioration des rues et des pistes cyclables**, nous prévoyons des investissements de 12,1 millions de dollars pour 2025, dont :

- La construction d'une nouvelle piste cyclable sur la rue Omer-DeSerres et le boulevard Industriel pour encourager le transport actif ;
- La réfection de pistes cyclables et de passages piétonniers ;
- L'ajout de mesures de modération de vitesse en suivant notre Politique de circulation adoptée cette année ;
- Le pavage du boulevard de la Seigneurie Ouest dans les deux directions ;
- L'élargissement du boulevard Michèle-Bohec avec des feux de circulation et une piste multifonctionnelle entre la rue Gilles-Vigneault et le ruisseau Gohier ;

Dans le volet **Amélioration des bâtiments municipaux**, nous investissons un montant total de 4,3 millions de dollars, en grande partie pour maintenir des actifs municipaux.

Je vous nomme quelques-uns de ces projets :

- Le réaménagement du Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique
- La troisième phase des ateliers municipaux avec la construction d'un entrepôt pour la machinerie du Service des travaux publics
- Enfin, dans un objectif d'optimisation des services aux citoyens, la Ville octroiera un mandat à un consultant pour planifier le pôle citoyen

En matière de **Sécurité, planification et améliorations générales**, nous investissons 7 millions de dollars dans divers projets, dont :

- La première phase de notre plan d'action pour la sécurité autour des écoles.
Ce plan découle d'un audit effectué par un comité d'experts de la Ville en collaboration avec les écoles de Blainville et le Centre de services scolaire. À partir de cette analyse, une liste de travaux prioritaires a été produite.

Les écoles qui feront l'objet de travaux en 2025 seront annoncées avant le printemps. D'ici 2026, c'est une somme de 2 350 000\$ que nous investirons pour ce plan. En 2024, nous avons d'ailleurs annoncé une subvention de 350 000\$ du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour réaliser ce plan d'action.

D'autres projets sont prévus tels que le remplacement de véhicules, le remplacement de lumières sur notre réseau d'éclairage décoratif, l'ajout d'un système de préemption aux feux de circulation pour permettre aux véhicules incendie de se rendre plus rapidement sur les lieux.

Enfin, dans un objectif de maintien de nos actifs en **Infrastructures d'eau**, nous injectons 4 millions de dollars dans différents projets, tels que :

- La mise à niveau du poste de pompage sanitaire de la 43^e Avenue Est
- Notre part des travaux d'entretien au poste de surpression de la Côte-Sud à Boisbriand que nous partageons avec cette Ville
- L'installation de 380 compteurs d'eau résidentiels et d'un réseau LoraWan pour prendre les lectures des compteurs.

CONCLUSION

PAR MADAME LIZA POULIN

MAIRESSE DE LA VILLE DE BLAINVILLE

Le contexte dans lequel le budget 2025 a été préparé par notre administration municipale s'est révélé particulier.

C'est un contexte post-inflationniste, dont les impacts se font encore sentir sur la croissance de nos revenus et dont la pression sur les dépenses est encore au-dessus du taux d'inflation général.

C'est aussi le contexte d'un nouveau rôle d'évaluation qui accorde des augmentations de valeur sans précédent, en plus d'imposer des disparités importantes entre les différentes catégories d'immeubles.

Notre administration a donc saisi l'opportunité de faire preuve de **créativité** afin d'éviter les iniquités relatives aux transferts fiscaux d'une catégorie d'immeuble à l'autre et de limiter les impacts du nouveau rôle sur le compte de taxes des Blainvilloises et Blainvillois dans l'objectif de respecter leur capacité de payer.

Tous nos services municipaux ont également fait preuve de **collaboration** pour réévaluer chaque poste budgétaire afin de les optimiser et ont su revoir les nouvelles demandes afin de préserver uniquement celles qui étaient prioritaires et en adéquation avec les aspirations de notre planification stratégique :

- Optimiser notre offre de services aux citoyens
- Accroître la participation citoyenne
- Développer et entretenir nos infrastructures
- Améliorer nos milieux de vie

Enfin, dans l'optique de continuer d'assurer notre santé financière et par considération pour les générations futures, nous avons choisi de ne pas utiliser nos surplus pour pallier aux différents enjeux rencontrés lors de cette préparation budgétaire.

En terminant, je veux sincèrement remercier tous les employés de la ville, pour leur **engagement** à viser l'excellence au niveau du service rendu à notre population.

L'année 2025 sera remplie de belles opportunités et il me fera plaisir de les réaliser à vos côtés, dans la rigueur et le plaisir !!

Bien sûr, je remercie également toutes les personnes qui ont travaillé avec beaucoup d'assiduité sur ce budget :

- Notre directrice générale, Chantal Gauvreau
- Notre directeur général adjoint, Simon Filiatreault
- Notre trésorière et directrice des finances, Marie-France Potvin
- L'ensemble des directrices et directeurs de nos services administratifs

Bonne soirée!